

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de
PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

PAR LA SOUSSIGNÉE, Caroline Dancause, secrétaire-trésorière

QUE : -

Les membres du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton auront une séance extraordinaire le 18 mai 2021 à 18h30.

Étant donné la situation de la pandémie liée au COVID-19, la réunion du conseil se déroulera à huis clos.

DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton ce 13^e jour du mois de mai 2021.



Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussigné, Caroline Dancause, secrétaire-trésorier, de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 15 et 16 heures, le 13^e jour de mai 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de mai 2021.



Secrétaire-trésorière